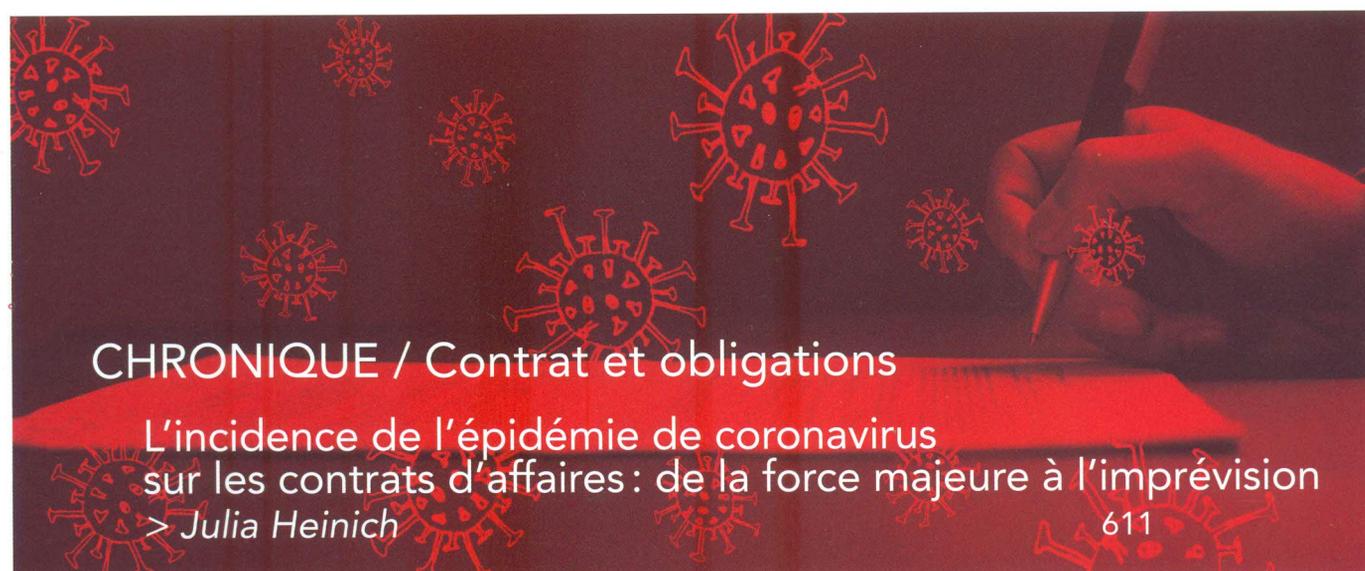


Recueil Dalloz

> hebdomadaire
196^e année
26 mars 2020
n° 11 / 7856^e
pages 593 à 648



CHRONIQUE / Contrat et obligations

L'incidence de l'épidémie de coronavirus
sur les contrats d'affaires : de la force majeure à l'imprévision

> Julia Heinich

611

ÉDITORIAL

593 Plaidoyer en faveur de la « description », Julien Boudon

ACTUALITÉS

- 599 Adaptation au droit de l'Union européenne : lettre rectificative au projet de loi
- 600 Cour pénale internationale : enquête sur la situation en Afghanistan
- 602 Affaire dite « de Karachi » : rejet des pourvois par l'assemblée plénière
- 604 Questions prioritaires de constitutionnalité : allongement des délais de transmission
- 604 Épidémie de Covid-19 : présentation d'un projet de loi d'urgence

POINT DE VUE

- 609 Première assignation d'une entreprise pour non-respect de son devoir de vigilance en matière climatique : quel rôle préventif pour le juge ?, Mathilde Hautereau-Boutonnet

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 618 **Chronique** : La soumission de la Puissance sportive à la Convention européenne des droits de l'homme : réflexions à partir de l'arrêt *Mutu et Pechstein*, Clémentine Legendre
- 624 **Panorama** : Droit de la consommation, Hélène Aubry, Élise Poillot et Natacha Sauphanor-Brouillaud
- 635 **Notes** : Théorie des avantages matrimoniaux : l'horizon s'assombrit pour le régime de la participation aux acquêts, note sous *Civ. 1^{re}*, 18 déc. 2019, Thierry Le Bars et Laurence Mauger-Vielpeau
- 640 De quoi « contrôler » est-il le nom ?, note sous *Com.* 8 janv. 2020, Thierry Favario
- 644 La Cour européenne des droits de l'homme face à l'opacité du monde carcéral, note sous *CEDH* 5 déc. 2019, Anne-Blandine Caire

ENTRETIEN

- 648 Christophe Jamin – Le rapport Thiriez et les magistrats de l'ordre judiciaire

DALLOZ

31/35 rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
PHILIPPE DÉROCHE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON
ET PHILIPPE MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
PASCALE DEUMIER

RÉDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• RÉDACTION

Maëlle HARSOUËT DE KERAVEL (5379)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

• ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1^{er} secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique : Carole ROBAN

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Yvette NAY, Directrice

80 avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax : 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients : Ginette N'KOUA, Responsable

Tél. : 01 40 92 20 85

Service publicité : Myriam LACROIX, Responsable

Tél. : 01 40 92 69 66 - mlacroix@editions-legislatives.fr

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 705 € HT (719,81 € TTC)

Étranger : 771 € HT

Prix au numéro : 31,65 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1022 T 82206

JOUVE-PRINT

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Mars 2020

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 €

Siège social : 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

ÉDITORIAL

Julien Boudon

593

Plaidoyer en faveur
de la « description »



ACTUALITÉS

596

DROIT DES AFFAIRES

Concurrence-Distribution

Dénigrement (discrédit sur un produit):
absence de concurrence directe et effective,
Com. 4 mars 2020

Consommation

Crédit immobilier (taux conventionnel):
sanction du calcul sur une année de 360
jours, *Civ. 1^{er}, 11 mars 2020*

Cautionnement (disproportion): appréciation
par rapport au montant de l'engagement,
Com. 11 mars 2020

Contrat d'affaires

Transport aérien (annulation de vol): notion
de « circonstances extraordinaires »,
CJUE 12 mars 2020

Entreprise en difficulté

Procédure d'insolvabilité (ouverture): examen
d'office de la compétence, *Com. 11 mars 2020*

Propriété intellectuelle

Société de perception et de répartition:
atteinte aux droits patrimoniaux des
adhérents, *Civ. 1^{er}, 11 mars 2020*

Société et marché financier

SARL (gérant): radiation d'office du registre
du commerce et des sociétés,
Com. 4 mars 2020

599

DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Responsabilité contractuelle (indemnisation):
prévisibilité du dommage, *Com. 11 mars 2020*

599

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen

Adaptation au droit de l'Union européenne:
lettre rectificative au projet de loi

Droit international

Cour pénale internationale: enquête sur la
situation en Afghanistan

Compétence internationale (action en
partage): bien immobilier situé en France,
Civ. 1^{er}, 4 mars 2020

602

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Affaire dite « de Karachi »: rejet des pourvois
par l'assemblée plénière,
Cass., ass. plén., 13 mars 2020

Presse et communication

Liberté d'expression (vie privée des
politiques): caractérisation de l'intérêt
légitime, *Civ. 1^{er}, 11 mars 2020*

Procédure pénale

Droit à un avocat (accès retardé):
non-conformité du droit espagnol,
CJUE 12 mars 2020

604

DROIT PUBLIC

Droit constitutionnel

Questions prioritaires de constitutionnalité:
allongement des délais de transmission

Santé publique

Épidémie de Covid-19: présentation d'un
projet de loi d'urgence

Hospitalisation d'office (procédure): portée
de l'avis médical en cas d'appel,
Civ. 1^{er}, 4 mars 2020

Hospitalisation d'office (JLD): contrôle des
conditions légales, *Civ. 1^{er}, 5 mars 2020*

606

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Inaptitude (défaut de licenciement):
versement du salaire antérieur,
Soc. 4 mars 2020

Médecine du travail (déclaration d'inaptitude):
frais de transport pour l'expertise,
Soc. 4 mars 2020

État de grossesse (licenciement): motif
étranger à la grossesse ou l'accouchement,
Soc. 4 mars 2020

Élections professionnelles (compétence): litige
portant sur la régularité des élections,
Soc. 11 mars 2020

Sécurité sociale

Assurance chômage (financement): assiette
des contributions patronales,
Civ. 2^e, 12 mars 2020

Travail dissimulé (cotisations sociales): portée
d'une relaxe de l'employeur,
Civ. 2^e, 12 mars 2020

608

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Clause de conciliation préalable (titre de
recettes): irrégularité du titre exécutoire,
Civ. 1^{er}, 11 mars 2020

Arbitrage (composition du tribunal):
invocation en temps utile des irrégularités,
Civ. 1^{er}, 4 mars 2020



POINT DE VUE

609

Première assignation d'une entreprise pour non-respect de son devoir de vigilance en matière climatique : quel rôle préventif pour le juge ?
par Mathilde Hautereau-Boutonnet



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

611

L'incidence de l'épidémie de coronavirus sur les contrats d'affaires : de la force majeure à l'imprévision
par Julia Heinich

618

La soumission de la Puissance sportive à la Convention européenne des droits de l'homme : réflexions à partir de l'arrêt *Mutu et Pechstein*
par Clémentine Legendre

PANORAMA

624

Droit de la consommation
janvier 2019 – décembre 2019
par Hélène Aubry, Élise Poillot
et Natacha Sauphanor-Brouillaud

NOTES

635

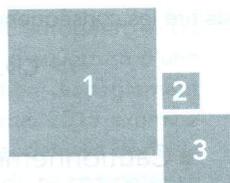
Théorie des avantages matrimoniaux : l'horizon s'assombrit pour le régime de la participation aux acquêts, note sous *Civ. 1^{re}, 18 déc. 2019*
par Thierry Le Bars et Laurence Mauger-Vielpeau

640

De quoi « contrôler » est-il le nom ?
note sous *Com. 8 janv. 2020*
par Thierry Favario

644

La Cour européenne des droits de l'homme face à l'opacité du monde carcéral, note sous *CEDH 5 déc. 2019*
par Anne-Blandine Caire



ENTRETIEN

648

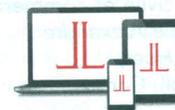
Christophe Jamin
Le rapport Thiriez et les magistrats de l'ordre judiciaire

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise. Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



***Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.**

Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr